

SNCF : suppressions d'emplois confirmées en 2015

Comme c'était prévisible depuis plusieurs semaines (« Les Echos » du 17 décembre), la SNCF devrait de nouveau supprimer des emplois cette année. Selon les organisations syndicales, la compagnie ferroviaire prévoit dans le budget 2015 présenté hier en comité central d'entreprise près de 1.100 suppressions de postes, ce qui représente 0,7 % des effectifs (l'établissement public compte 149.000 salariés environ).

Pour ce premier budget post-réforme ferroviaire – réforme qui a donné naissance à un groupe public composé de trois entités –, SNCF Mobilités, l'opérateur ferroviaire, et l'établissement de tête devraient perdre à eux deux environ 1.600 postes. De son côté, SNCF Réseau, le troisième Epic en charge de l'infrastructure, en gagnera 500. Soit un solde négatif de 1.100 postes au total.

Addition alourdie

Le nombre des suppressions d'emplois a, semble-t-il, été alourdi par le gouvernement. Mi-décembre, les représentants du personnel avaient été informés que SNCF Mobilités comptait supprimer 1.045 postes en 2015 dont 450 chez Fret SNCF. De son côté, SNCF Réseau devait créer 900 postes, du fait de la multiplication des chantiers pour rénover le réseau.

Mais ce projet de budget n'avait pas été visé par l'Etat. C'était une des raisons qui avaient poussé les représentants du personnel à demander le report à début janvier de l'examen du projet de budget. Les chiffres communiqués hier montrent que la tutelle a demandé à la direction d'accentuer la baisse des effectifs chez SNCF Mobilités, et de freiner les créations de postes chez SNCF Réseau. Selon l'Unsa et la CFDT, contactés par l'AFP, les membres du CCE ont « voté unanimement contre » le projet de budget qui doit maintenant être soumis jeudi au conseil d'administration.

La compagnie ferroviaire prévoit dans le budget 2015 près de 1.100 suppressions de postes, ce qui représente 0,7 % des effectifs.

Pour l'année 2014 déjà, le budget tablait sur 1.400 suppressions de postes sur l'année (900 en tenant compte des embauches d'emplois d'avenir). Les trois quarts (1.085) auraient été réalisées.

Le budget prévoit par ailleurs une augmentation de la masse salariale de +1,9 % en 2015, après 2,6 % l'an dernier, selon l'Unsa. Or, d'après un expert du secteur, la progression mécanique des rémunérations du fait des augmentations automatiques liées au GVT (glissement vieillesse technicité) représente chaque année 2 % d'augmentation à elle seule. C'est notamment à cause de ce mécanisme que la masse des rémunérations et cotisations a augmenté de 1,3 milliard d'euros entre 2003 et 2013, malgré 25.000 départs sur la même période. Le conseil d'administration de la SNCF doit d'ailleurs examiner aujourd'hui des mesures pour limiter cette progression mécanique, en cette période où l'inflation est particulièrement faible.

— L.S.